



**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 JUIN 2013
TABLE DES MATIÈRES**

1. OUVERTURE.....	699
2. ORDRE DU JOUR	699
2.1 2013 06 135 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2013.	699
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	700
3.1 2013 06 136 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013..	700
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	700
4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.....	700
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	701
5.1 Présences et période de questions	701
5.2 2013 06 137 Demande d'autorisation concernant un événement (course automobile).....	701
6. RAPPORTS	702
6.1 Rapport du maire	702
6.2 Rapport des comités.....	702
6.3 Rapport du directeur général	702
6.3.1 2013 06 137-1 Rapport d'activités et suivi des dossiers	702
6.3.1 2013 06 137-2 Rapport d'activités et suivi des dossiers	702
6.3.1 2013 06 137-3 Rapport d'activités et suivi des dossiers	703
7. ADMINISTRATION	703
7.1 2013 06 138 Assurance accident pour les bénévoles	703
7.2 2013 06 139 Changement d'étude de Me Bernadette Doyon	704
7.3 2013 06 140 Abonnement annuel pour les 6 mois restant chez Monty Coulombe S.E.N.C.....	704
8. URBANISME.....	704
8.1 2013 06 141 Panneaux d'interprétation du sentier pédestre.....	704
8.2 2013 06 142 Publicité dans le Progrès cahier spécial du 150 ^e de la municipalité de Saint-Malo.....	705
8.3 2013 06 143 Entretien du sentier pédestre par monsieur Paul Viens.....	705
8.4 2013 06 144 Avis de motion pour abroger le règlement 340-2010 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	705
8.5 2013 06 145 Avis de motion afin de modifier le règlement de zonage numéro 210 afin de modifier les dispositions sur l'architecture et l'apparence extérieure des bâtiments et ajouter des dispositions sur les fermettes	705



8.5.1	2013 06 145.1	Avis de motion afin d'adopter le premier projet de règlement sur les usages conditionnels concernant les animaux – zone R1 (Les Collines-Paisibles).....	706
8.6	2013 06 146	Demande de dérogation mineure no 004-2013 de monsieur Martial Tétreault	706
8.7	2013 06 147	Demande de dérogation mineure no 005-2013 de monsieur Roger Désorcy	706
9.		VOIRIE MUNICIPALE	707
9.1		Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mai 2013	707
9.2	2013 06 148	Achat de plaques civiques pour le secteur rural	707
10.		ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	707
10.1	2013 06 149	Mandat à la firme R.B. Inspection	707
10.2	2013 06 150	Mandat à la firme Les Consultants S.M. Inc.	707
11.		SÉCURITÉ.....	708
12.		LOISIRS ET CULTURE	708
12.1	2013 06 151	Inode Estrie – journée du 15 juin 2013.....	708
13.		CORRESPONDANCE	708
13.1		Dépôt de la correspondance reçue en mai 2013	708
13.2	2013 06 152	Adoption de la correspondance.....	708
14.		TRÉSORERIE	709
14.1	2013 06 153	Adoption des comptes à payer au 6 mai 2013	709
14.2		Conciliation bancaire au 30 avril 2013	709
14.3		Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2013.....	709
14.4		Délégation au 31 mai 2013	709
14.5		Liste des déboursés au 31 mai 2013	709
15.		DIVERS	709
15.1	2013 06 154	Congrès des élus.....	709
15.2	2013 06 155	Camping rustique	709
15.3	2013 06 156	Signalisation entrée du village et zone scolaire.....	710
16.		VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS	710
17.	2013 06 157	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.....	710

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 3 juin 2013, à 20 h 00, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers



Madame Sandra Raymond (absente)
Monsieur Jean-Yves Masson
Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jean-Pierre Bessette
Monsieur Réjean Théroux

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Monsieur le maire Bernard Marion.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

- 2.1 2013 06 135 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

1. Ouverture

- 1.1 Prière
1.2 Mot de bienvenue du maire
1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2013.

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire et extraordinaire

5. Visite et période de questions

- 5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire
6.2 Rapport des comités
6.3 Rapport du directeur général

7. Administration

- 7.1 Assurance accident pour les bénévoles
7.2 Résolution concernant le changement d'étude de Me Bernadette Doyon
7.3 Abonnement annuel pour les 6 mois restant chez Monty Coulombe

8. Urbanisme

- 8.1 Panneaux d'interprétation du sentier pédestre
8.2 Publicité dans le Progrès parution du 5 juin 2013, cahier spécial pour le 150^e de St-Malo
8.3 Entretien du sentier pédestre par monsieur Paul Viens
8.4 Avis de motion pour abroger le règlement 340-2010 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PPIIA)
8.5 Avis de motion afin de modifier le règlement de zonage et usage conditionnel (fermettes)
8.5.1 Avis de motion afin d'adopter le premier projet de règlement sur les usages conditionnels concernant les animaux – zone 1 (Les Collines-Paisibles)
8.6 Demande de dérogation mineure no 004-2013 de monsieur Martial Tétreault
8.7 Demande de dérogation mineure no 005-2013 de monsieur Roger Désorcy

6. Rapports

6.1 Rapport du maire

Le maire fait un suivi concernant la dernière rencontre qu'il a eu à la MRC de Coaticook. Il mentionne que trente citoyens ont fait des demandes de révision du rôle foncier. Il indique aussi que le nouveau comité de Sécurité Civile effectuera une révision de son plan sur la Sécurité Civile. Il poursuit avec de l'information sur la table de la MRC de l'Estrie concernant la loi 89 sur l'amende pénale relative à la qualité de l'environnement. Pour terminer, le maire donne des informations sur le programme «Changer d'air» concernant l'amélioration de la qualité de l'air.

6.2 Rapport des comités

Monsieur Martial Tétreault donne de l'information concernant le défibrillateur, il fait un retour aussi sur l'avenir de journal Survol et finalement il discute du Comité Consultatif d'Urbanisme. Monsieur Réjean Thérout discute lui aussi du Comité Consultatif d'Urbanisme, il mentionne aussi que le règlement coupe à blanc devrait être modifié et pour terminer, il donne son avis sur la revitalisation. Monsieur Jean-Yves Masson mentionne qu'une vérification des bornes sèches va être faite.

6.3 Rapport du directeur général

Monsieur Réjean Fauteux discute de la Société Mutuelle concernant l'inspection des lieux de travail de la municipalité faite par monsieur Patrice Normand le 9 mai dernier. Une note globale de Gestion de la prévention a été établie à 51.95 %.

6.3.1 2013 06 137-1 Rapport d'activités et suivi des dossiers

ATTENDU que le rapport déposé aux membres du conseil en date du 3 juin 2013;

ATTENDU que le rapport demande des résolutions dans les diverses catégories déposées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Thérout;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal accepte les travaux recommandés dans la catégorie Transport comme suit :

Achat de gravier mg 20b au montant estimé de 21 090 \$ au banc de J.M. Champeau ;

Transport de ± 3000 t au montant estimé de 15 000 \$ par les transporteurs en Vrac;

Niveleuse ± 20 h pour un montant estimé de 2 100 \$ par Scalabrini & Fils Inc. ;

Chargement ± 15 h pour un montant estimé de 1 875 \$ par Scalabrini & Fils Inc. ;

Pour un total de 40 065 \$ avant les taxes

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521

6.3.1 2013 06 137-2 Rapport d'activités et suivi des dossiers

ATTENDU que le rapport déposé aux membres du conseil en date du 3 juin 2013;

ATTENDU que le rapport demande des résolutions dans les diverses catégories déposées;



8.2 2013 06 142 Publicité dans le Progrès cahier spécial du 150^e de la municipalité de Saint-Malo

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE monsieur Réjean Fauteux, directeur général – secrétaire-trésorier procède au paiement de la publicité du Progrès dans le cahier spécial du 150^e de la municipalité de Saint-Malo au coût de 158.60\$, plus taxes.

VOTE :

POUR : 5

CONTRE : 0

ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 670.

8.3 2013 06 143 Entretien du sentier pédestre par monsieur Paul Viens

CONSIDÉRANT que le sentier pédestre a besoin d'être entretenu ;

CONSIDÉRANT que le sentier manque de gravier et qu'on retrouve plusieurs branches et autres sur le sentier ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal accepte pour l'été 2013 de procéder à l'engagement de monsieur Paul Viens pour l'entretien du sentier pédestre.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'engagement de monsieur Paul Viens au montant de 30 \$ et jusqu'à un maximum de 1 000 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au paiement lors de la présentation d'une facture par monsieur Paul Viens.

VOTE :

POUR : 5

CONTRE : 0

ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521

8.4 2013 06 144 Avis de motion pour abroger le règlement 340-2010 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Martial Tétreault que le règlement numéro 340-2013 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

8.5 2013 06 145 Avis de motion afin de modifier le règlement de zonage numéro 210 afin de modifier les dispositions sur l'architecture et l'apparence extérieure des bâtiments et ajouter des dispositions sur les fermettes

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Réjean Thérout afin de modifier le règlement de zonage numéro 210 afin de modifier les dispositions sur l'architecture et l'apparence extérieure des bâtiments et ajouter des dispositions sur les fermettes sera adopté à la prochaine séance du conseil.

Une copie du présent règlement sera remise à chacun des membres du conseil au moins 48 heures avant la séance du 2 juillet 2013 et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.



8.5.1 2013 06 145.1 Avis de motion afin d'adopter le premier projet de règlement sur les usages conditionnels concernant les animaux – zone R1 (Les Collines-Paisibles)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Réjean Thérout qu'un premier projet de règlement sur les usages conditionnels concernant les animaux – zone R1 sera adopté à la prochaine séance du conseil.

Une copie du présent règlement sera remise à chacun des membres du conseil au moins 48 heures avant la séance du 2 juillet 2013 et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

8.6 2013 06 146 Demande de dérogation mineure no 004-2013 de monsieur Martial Tétreault

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande de dérogation mineure 004-2013 le 14 mai 2013;

CONSIDÉRANT que monsieur Martial Tétreault a déposé une demande de dérogation mineure dûment remplie à l'inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT que le demandeur possède une superficie de terrain de 10 517.50 m².

CONSIDÉRANT que la demande ne cause pas de préjudice apparent au voisinage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accorde ladite dérogation au 1633, Chemin Favreau, de construire un bâtiment accessoire de 400 pi², soit 6,1 m (20 pi) de façade par 6,1 m (20 pi) de profond et 4,6 m (15 pi) de haut, pour une remise pour son bois de chauffage. Et il en possède déjà un de 1200 pieds².

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8.7 2013 06 147 Demande de dérogation mineure no 005-2013 de monsieur Roger Désorcy

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande de dérogation mineure 004-2013 le 14 mai 2013;

CONSIDÉRANT que monsieur Roger Désorcy a déposé une demande de dérogation mineure dûment remplie à l'inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT que le demandeur possède une superficie de terrain de 222 600 m²;

CONSIDÉRANT que la demande ne cause pas de préjudice apparent au voisinage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Thérout;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accorde ladite dérogation au 2942, Chemin Perreault, de construire un bâtiment accessoire de 1200 pi², soit 9,1 m (30 pi) de façade par 12,2 m (40 pi) de profond et 4,9 m (16 pi) de haut, pour un garage pour entreposer son équipement forestier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE



9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mai 2013

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour les périodes 28 avril au 26 mai 2013. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

9.2 2013 06 148 Achat de plaques civiques pour le secteur rural

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a procédé à un appel d'offres pour l'achat de 83 plaques civiques pour le secteur rural (Schéma de couverture de risques en incendie) ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil accepte la soumission globale de Signo Tech Inc. au montant de 2 166.24\$ (taxes incluses).

QUE les plaques seront installées par l'inspecteur municipal;

QUE la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'achat de 83 plaques civiques pour le secteur rural.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 22010 521

10. Environnement et hygiène du milieu

10.1 2013 06 149 Mandat à la firme R.B. Inspection

CONSIDÉRANT que nous devons faire la conversion pour le MAMROT des vidéos en format adéquat afin de transférer sur le programme certifié et faire la codification en CERIU PACP.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU :

D' le mandat de 20 heures pour la conversion des vidéos à la firme R.B. Inspection pour un montant trois mille dollars (3 000\$) sans les taxes.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31051 722

10.2 2013 06 150 Mandat à la firme Les Consultants S.M. Inc. concernant les travaux de réfection des infrastructures souterraines chemin Tremblay et servitude entre les chemins Favreau et Tremblay sur le lot 10A-P, rang 9

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU :

QUE la firme Les Consultants S.M. Inc. soit autorisée à signer et à soumettre la demande d'autorisation au MDDEFP ;

QUE la Municipalité s'engage à transmettre au MDDEFP, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée ;

